



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MARS 2021

Compte-rendu affiché le : 15 mars 2021

Date de transmission en Sous-Préfecture : 15 mars 2021

N° 21-03-05

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 mars 2021

OBJET :
Tarifs Régie location
salles municipales

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29

Secrétaire de séance : Lydie THOLLOT

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER - Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE - Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET - Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI- Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI – Lydie THOLLOT – André HUBERT – Georges DUBESSET – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20210311-21-03-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2021
Affichage : 15/03/2021



OBJET DE LA DELIBERATION :

TARIFS REGIE LOCATION SALLES MUNICIPALES

Monsieur Gérard ALLANCHE, adjoint au Maire, rappelle que par délibération en date du 22 octobre 2020, le Conseil Municipal avait approuvé les tarifs de location des salles pour l'année 2021.

Aucun tarif n'avait été soumis à délibération pour la salle de réunion de l'Espace Badoit, il convient aujourd'hui de fixer le tarif de cette location.

Concernant la salle polyvalente Longchamp, il convient de fixer le tarif pour la mise en place et le démontage de la protection du sol sportif.

Les tarifs proposés sont les suivants :

Salle de réunion Badoit :

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| o Journée | 92,50 € HT – 111 € TTC |
| o Demi-journée | 47,50 € HT - 57 € TTC |
| o Jour supplémentaire | 47,50 € HT - 57 € TTC |

Salle polyvalente Longchamp mise en place et démontage de la protection du sol sportif :
244,17 € HT - 293 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **FIXE** le tarif de location de la salle de réunion Badoit à :
 - o Journée 92,50 € HT – 111 € TTC
 - o Demi-journée 47,50 € HT - 57 € TTC
 - o Jour supplémentaire 47,50 € HT - 57 € TTC
- **FIXE** le tarif de la mise en place et démontage de la protection du sol sportif à
244,17 € - 293 € TTC

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 15 mars 2021.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20210311-21-03-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 15/03/2021

Affichage : 15/03/2021